



VILLE DE SAINTE-ADÈLE

**À TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA
VILLE DE SAINTE-ADÈLE**

AVIS est donné par la soussignée que le conseil municipal adoptera le budget 2026 et le programme triennal d'immobilisations pour les années 2026-2027-2028 lors d'une séance extraordinaire du conseil municipal qui se tiendra jeudi le 29 janvier 2026 à 19 h dans la salle du conseil située au 1386, rue Dumouchel à Sainte-Adèle.

Les délibérations du conseil et la période de questions pour cette séance porteront exclusivement sur le budget 2026 et le programme triennal d'immobilisations pour les années 2026-2027-2028.

FAIT À SAINTE-ADÈLE, ce 21 janvier 2026

Me Audrey Sénécal
Directrice générale adjointe
Greffière et directrice des Services juridiques